

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA  
RN.150. Demande de  
subvention.

86062

DATE DE CONVOCATION

16

DATE D'AFFICHAGE

16

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 29

Nombre de votants 33

POUR : 31

CONTRE :

ABSTENTIONS : 2

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt six

le Vingt Six Mai

à 20 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - MM. FABER - TAP - BOUTET - BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET, Adjointe M. BARBAT - Mme BARRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU - COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - JEAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - POTENNEC - REVOLAT - ROUDOT - THOMAS -

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MOST par M. ROUDOT

M. BERNARD par M. BOUTET - Mme CENAC par Me TAP  
M. GEOFFROY par M. CANDAU

Absents : MM.

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M.le Rapporteur expose :

Dans le cadre des travaux coordonnés sur les routes nationales, les Services de l'Equipement ont programmé l'élargissement à trois voies de la RN.150 entre le carrefour de la Rocade et le carrefour Rue E.Branly.

Ces travaux financés par l'Etat ne peuvent être réalisés que si la Ville procède à la construction des bordures de trottoirs et des caniveaux ainsi qu'aux ouvrages indispensables pour l'évacuation des eaux pluviales.

Pour cette opération, une participation de l'Etat peut être sollicitée.

En conséquence, M.le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer favorablement sur l'opportunité de ce projet estimé à 275.000 Frs T.T.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI L'exposé de M.le Rapporteur,

VU le devis estimatif des travaux,

DECIDE :

- d'approuver le devis estimatif soumis à son examen, arrêté à la somme de 275.000 Frs Toutes Taxes Comprises,
- de solliciter pour la réalisation de ces travaux, une participation de l'Etat de 30 % à l'occasion des travaux de renforcement de chaussée en traversée,
- de prendre l'engagement d'entretenir à ses frais, les ouvrages construits et garantir l'Etat contre toute réclamation des riverains du fait de l'exécution des travaux dont il s'agit,
- d'imputer la dépense correspondante aux travaux à effectuer sur le Chapitre 901.10 Article 233.0.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
ONT SIGNE AU REGISTRE MM.LES MEMBRES PRESENTS



POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Député-Maire,  
Adjoint Délégué,

R. DAUZIDOU

DÉPARTEMENT  
de la  
CHARENTE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT de ROCHETOUR-SUR-MER  
VILLE DE ROYAN

SERVICES TECHNIQUES  
VRD.DC/MHC



TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA RN.150

DEVIS ESTIMATIF

I - TRAVAUX DEMANDÉS

Bordures et caniveaux sans la confection des trottoirs  
et évacuation des Eaux Pluviales

II - ESTIMATION DES TRAVAUX

Fourniture et pose des bordures et caniveaux,  
y compris terrassement et lit de pose :

670 ml x 220 F ..... 147.400 F

Fourniture et pose Ø 300.  
370 ml x 250 F ..... 92.500 F

Avaloir  
4 x 2.800 F ..... 11.300 F

Tête de buse  
2 U. x 1.000 F ..... 2.000 F

Fourreau Ø 200  
40 ml x 150 F ..... 6.000 F

Regard 40 x 40  
4 U. x 850 F ..... 3.400 F

Réparation des traversées de chaussée  
70 m2 x 120 F ..... 8.400 F

TOTAL 271.000 F T.T.C.

arrondi à 275.000 F T.T.C.  
=====

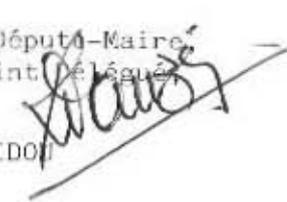
FAIT à ROYAN, le 26 MAI 1986

Le Directeur Général des Services Techniques,

  
C. METAIS

VU

Pr le Député-Maire  
l'Adjoint Délégué

  
R. DAUZIDON

